

Conférence DAP-EUROPA de Bucarest 22 juin 2007

« Les bonnes pratiques dans l'administration publique en Europe »

L'intercommunalité en Europe : quelques bonnes pratiques à identifier

L'intercommunalité, entendu comme le regroupement plus ou moins organisé de structures territoriales de proximité, est devenue un phénomène clef en Europe. Sur le plan organique, les structures juridiques retenues sont différentes, publiques ou privées. Sur le plan fonctionnel, les compétences exercées demeurent également diversifiées comme les modalités de fonctionnement, notamment financières...

Les enjeux sont pourtant communs : recherche du territoire pertinent de gestion, de l'efficacité dans la délivrance de la prestation et de la proximité du service. La mise en place des structures et la dévolution des compétences apparaissent ainsi gouvernées par un certain pragmatisme qui se fonde sur le partenariat des structures et sur le choix d'activité qu'il est efficient de gérer en commun, selon des critères souvent encore à déterminer. Cependant les coopérations intercommunales, plus ou moins intégrées, ne laissent guère de place à une forte légitimité démocratique, les mécanismes classiques (consultations ou référendums) étant souvent laissés de côté, comme l'élection directe des structures. Des "bonnes pratiques" sur le plan organique et sur le plan fonctionnel peuvent cependant être identifiées, permettant de mettre en évidence certains éléments caractéristiques de l'intercommunalité en Europe.

*Clotilde DEFFIGIER
Maître de conférences (OMIJ - Limoges)
Membre du conseil scientifique d'EUROPA*